



REGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas-Richelieu tenue par voie de vidéoconférence, ce mercredi 11 août 2021 à 18h00.

PRÉSENTS A CETTE VIDÉOCONFÉRENCE :

Madame Chantal Denis, mairesse, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu
Madame Ginette Thibault, mairesse, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur Michel Robert, maire, municipalité St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, municipalité de St-Mathieu de Beloeil
Monsieur Marc Lavigne, maire, municipalité St-Charles-sur-Richelieu

Monsieur Luc Brouillette, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 18h00 par monsieur Marc Lavigne, président.
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 juin 2021
3. a) Rapport de filtration / Juin et Juillet 2021
b) Rapport de fuites / Juin et Juillet 2021
4. Comptes à payer / Juin et Juillet 2021
5. Résolution pour renouvellement de l'emprunt de 776 000\$
 - a) Acceptation de l'offre
 - b) Résolution de concordance et de courte échéance
6. Protocole d'entente PRIMEAU – autorisation de signature
7. Adoption du règlement #2021-01 modifiant le Règlement de gestion contractuelle
8. Mandat de vérification pour l'exercice financier 2021
9. Levée de l'assemblée

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2021.08.040 Il est proposé par: Mme Ginette Thibault
appuyé par: M. Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers de la Régie puissent y participer par vidéoconférence.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 9 JUIN 2021

2021.08.041 Il est proposé par: M. Normand Teasdale
appuyé par: Mme Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021, soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) RAPPORT DE FILTRATION (QUALITÉ DE L'EAU) / JUIN ET JUILLET 2021

Le conseil d'administration prend connaissance des rapports présentés.

b) RAPPORT DE FUITES / JUIN ET JUILLET 2021

Le conseil d'administration prend connaissance des rapports présentés.

4. COMPTES À PAYER / JUIN ET JUILLET 2021

2021.08.042 Il est proposé par: M. Michel Robert
appuyé par: Mme Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour les mois de juin et juillet 2021 représentant la somme de huit cent quatre-vingt-seize mille et quatre-vingt-seize dollars et seize cents (896 096,16\$) pour juin 2021 et la somme de huit cent quarante-huit mille soixante-quatorze dollars et soixante-deux cents (848 074,62\$) pour juillet 2021 soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. RÉSOLUTION DE RENOUVELLEMENT D'EMPRUNT DE 776 000\$ - 18 AOÛT

a) Acceptation de l'offre

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 18 août 2021, au montant de 776 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

45 200 \$	1,69000 %	2022
46 100 \$	1,69000 %	2023
46 900 \$	1,69000 %	2024
47 800 \$	1,69000 %	2025
590 000 \$	1,69000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,69000 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

45 200 \$	1,73500 %	2022
46 100 \$	1,73500 %	2023
46 900 \$	1,73500 %	2024
47 800 \$	1,73500 %	2025
590 000 \$	1,73500 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,73500 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

45 200 \$	0,65000 %	2022
46 100 \$	0,90000 %	2023
46 900 \$	1,15000 %	2024
47 800 \$	1,40000 %	2025
590 000 \$	1,55000 %	2026

Prix : 98,54500

Coût réel : 1,84086 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

2021.08.043 Il est proposé par: Mme Ginette Thibault
appuyé par: M. Michel Robert

Et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 18 août 2021 au montant de 776 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2009-02. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

b) Résolution de concordance et de courte échéance

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu souhaite emprunter par billets pour un montant total de 776 000 \$ qui sera réalisé le 18 août 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2009-02	776 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2009-02, la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu avait le 16 août 2021, un emprunt au montant de 776 000 \$, sur un emprunt original de 1 436 000 \$, concernant le financement du règlement numéro 2009-02;

ATTENDU QUE, en date du 16 août 2021, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

ATTENDU QUE l'emprunt par billets qui sera réalisé le 18 août 2021 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance du règlement numéro 2009-02;

2021.08.044 Il est proposé par: Mme Ginette Thibault
appuyé par: M. Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 18 août 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 février et le 18 août de chaque année;
3. les billets seront signés par Marc Lavigne, président et Luc Brouillette, secrétaire-trésorier ou trésorier;

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	45 200 \$	
2023.	46 100 \$	
2024.	46 900 \$	
2025.	47 800 \$	
2026.	48 700 \$	(à payer en 2026)
2026.	541 300 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2009-02 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 août 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, compte tenu de l'emprunt par billets du 18 août 2021, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 2009-02, soit prolongé de 2 jours.

6. AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE PRIMEAU

2021.08.045 Il est proposé par: M. Michel Robert
appuyé par: Mme Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Marc Lavigne, président du conseil de la Régie de l'AIBR, à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme PRIMEAU.

7. ADOPTION DU RÈGLEMENT #2021-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT QUE la Régie a adopté le Règlement numéro 2019-04 sur la gestion contractuelle le 12 août 2019 à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (L.Q. 2017 c. 13) ;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021 c. 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021 et que certaines de ses dispositions sont entrées en vigueur à cette date ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 124 de cette loi impose aux organismes municipaux l'obligation de prévoir, dans le règlement portant sur la gestion contractuelle, des mesures pour favoriser, pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec et ce, pour la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le Règlement numéro 2019-04 sur la gestion contractuelle afin d'y intégrer des mesures pour favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec, conformément à l'article 124 de la loi précitée ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du *Règlement numéro 2021-01 modifiant le Règlement numéro 2019-04 sur la gestion contractuelle* a été donné le 9 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé le 9 juin 2021

2021.08.046 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement *numéro 2021-01 modifiant le Règlement numéro 2019-04 sur la gestion contractuelle* a été donné le 9 juin 2021 ;

8. MANDAT DE VÉRIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

2021.08.047 Il est proposé par : M. Normand Teasdale
appuyé par : Mme Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que Et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Daniel Tétreault, CPA inc. au montant de 8 950.00\$ plus taxes pour la réalisation de l'audit des états financiers de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

9. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021.08.048 Il est proposé par : M. Normand Teasdale
appuyé par: Mme Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 18h32.

Comptes à payer – Juin 2021

COMPTES PAYÉS EN JUIN 2021

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
FIDUCIE DESJARDINS	6 989.93	REER collectif payé par Desjardins
MINISTÈRE DU REVENU	34 433.59	DAS payées par Desjardins
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	12 160.12	DAS payées par Desjardins

Total des comptes payés en juin 2021	53 583.64 \$
---	---------------------

COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2021

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
AIR LIQUIDE	6 530.67	Location du réservoir d'oxygène et oxygène
ALBERT VIAU DIVISION EMCO LIMITÉE	832.71	Équipements pour le réseau et l'usine
ANTONIO MOREAU (1984) LIMITÉE	133.37	Uniformes
B. CHOQUETTE EXCAVATION INC.	275.94	Travaux de terrassement suite à une fuite
BECTROL INC.	1 075.91	Pièces à refacturer, câble et raccord
BIOVET INC.	2 436.71	Analyses d'eau

BUROPRO CITATION	348.15	Fournitures de bureau
CHEM ACTION INC.	689.85	Vanne contre-pression
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD	1 991.16	Sulfate d'aluminium liquide Saint-Charles
COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	10 260.49	Compteurs d'eau
CONSTRUCTION BRAULT	2 520.84	9e déboursé - travaux pour le nouveau garage
DEMIX AGREGATS	1 150.14	Pierre pour fuite d'eau
DEPANNEUR LES PATRIOTES	1 443.69	Essence
DURAQUIP INC.	2 411.03	Rayonnage pour le nouveau garage
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.	1 070.98	Installation d'une prise pour soudeuse
ÉPANDAGES BEAUCHEMIN INC.	1 670.02	Excavation pour une nouvelle entrée d'eau
EXCAVATION MICHAEL GAUDETTE LEBLANC INC.	2 443.22	Fuite d'eau et terrassement pour nouveau garage
FAVREAU BLAIS ARCHITECTES INC.	3 880.41	Honoraires professionnels
FONDACTION	5 002.57	REER employés juin 2021
GARAGE GUY LEBLANC (9101-6865 QUEBEC INC.)	555.89	Entretien camion # 1
GBI EXPERTS-CONSEILS INC.	32 470.39	Honoraires professionnels d'ingénierie
GLS LOGISTICS CANADA LTD	62.01	Frais de livraison
GROUPE MASKA INC.	50.48	Courroie - épuration Saint-Charles
HALESON (9059-1074 QUÉBEC INC.)	593.00	Boyau métallique
HYDRO-HERBA ENSEMENCEMENT INC.	3 587.22	Ensemencement hydraulique - nouveau garage
HYDRO QUÉBEC	65 480.29	Électricité
LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE INC.	8 635.50	Honoraires professionnels - contrôle des matériaux
LA CAPITALE ASSUREUR	5 086.72	Assurances collectives - juillet
LA COOP COMAX	311.14	Entretien équipement de l'usine et du réseau
LAMBERT RESSOURCES HUMAINES	1 940.21	Équité salariale
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	124.06	Location remorque dompeuse
LUC BROUILLETTE	5 889.70	Compensation retraite paie 1 à 13
MICHEL LEBLANC TRANSPORT	2 586.94	Fuite d'eau et terre pour nouveau garage
MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	118.00	Renouvellement de certificat de qualification
NORDMEC CONSTRUCTION INC.	635 734.74	Déboursé numéro 4
OUTILLAGE PLACIDE MATHIEU INC.	303.97	Meules
PETITE CAISSE	196.55	Divers
PG SOLUTIONS INC.	355.32	Commande de chèques
PINNACLE OZONE SOLUTIONS INC.	16 588.97	Réparation d'ozoneurs
PITNEY BOWES	235.45	Location timbreuse - 1er juillet au 30 septembre 2021
PRÉFONTAINE EXCAVATION INC.	1 311.87	Excavation pour entrée d'eau
RETRAITE QUÉBEC	112.65	Régime des élus
SOLENO SERVICES INC.	1 897.09	Hydro-excavation - Bonduelle et réseau
SYNDICAT DES EMPLOYÉS - CSN	1 776.02	Cotisation juin 2021
TECNIMA VL INC.	140.27	Drapeaux du Québec
TRAVERSE LE BAC DES PATRIOTES	81.00	Traversier
UBA INC	6 299.14	Produits chimiques
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	1 168.89	Pièces et accessoires de laboratoire
VIDÉOTRON AFFAIRES	28.54	Téléphone bureau - interurbains
VIDÉOTRON LTÉE	328.96	Téléphone usine
WOLSELEY CANADA INC.	2 166.29	Pièces pour réseau
XEROX CANADA LTÉE	127.39	Photocopies

Total des comptes à payer au 30 juin 2021	842 512.52 \$
--	----------------------

TOTAL DES COMPTES - JUIN 2021	896 096.16 \$
--------------------------------------	----------------------

Comptes à payer – Juillet 2021

COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2021

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
FIDUCIE DESJARDINS	4 604.47	REER collectif payé par Desjardins
MINISTÈRE DU REVENU	22 721.85	DAS payées par Desjardins
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	8 039.34	DAS payées par Desjardins
TELUS	792.30	Cellulaires et modems
VIDÉOTRON LTÉE	328.96	Téléphone usine

Total des comptes payés en juillet 2021	36 486.92 \$
--	---------------------

COMPTES À PAYER AU 31 JUILLET 2021

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
AIR LIQUIDE	11 592.69	Location du réservoir d'oxygène et oxygène
ALBERT VIAU DIVISION EMCO LIMITÉE	158.91	Équipements pour le réseau et l'usine
BIOVET INC.	3 394.89	Analyses d'eau
BUROPRO CITATION	79.87	Fournitures de bureau
CARRIERE MONT-SAINT-HILAIRE INC.	281.89	Pierre pour fuite d'eau et entrée d'eau
CAYER OUELLETTE & ASSOCIÉS, AVOCATS	1 545.26	Honoraires professionnels
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD	7 958.56	Sulfate d'aluminium liquide Saint-Charles
COMPOSITES IDÉAL INC.	3 403.26	Réparation du réservoir de Saint-Denis
COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	7 722.45	Compteurs d'eau
D2 TECHNOLOGIE	310.43	Modem pour le poste de pompage de Saint-Antoine
DEPANNEUR LES PATRIOTES	1 329.57	Essence
D.M. SÉCURITÉ ET ALARME	490.84	Vérification des problèmes et surveillance annuelle
EXCAVATION G. JEANNOTTE ET FILS INC.	573.72	Excavation pour entrée d'eau
EXCAVATION MICHAEL GAUDETTE LEBLANC INC.	2 351.24	Excavation pour fuite et entrée d'eau
FONDACTION	3 295.60	REER employés juillet 2021
G. BRODEUR INC.	574.88	Excavation pour fuite d'eau
GESTION MARCEL G GAGNÉ INC.	425.40	Pompe
HYDRO QUÉBEC	39 068.99	Électricité
JEAN BÉLIVEAU	157.82	Remb. utilisation cellulaire personnel / mai à mi-août
LA CAPITALE ASSUREUR	4 947.79	Assurances collectives - août
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	29.84	Propane
LUMEN - DIV SONEPAR CANADA INC.	2 144.28	Pièces et accessoires réseau
MICHEL LEBLANC TRANSPORT	718.59	Transport et achat de terre lors d'une fuite d'eau

MOTION INDUSTRIES CANADA INC.	11 253.06	Protection de chute pour l'usine
NORDMEC CONSTRUCTION INC.	686 107.13	Déboursé numéro 5
PETITE CAISSE	183.05	Divers
RAEVR	9 223.45	Honoraires technicien en instrumentation et contrôle
SANI PROTEX INC.	1 552.16	Service septique de pompage poste Sénécal
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	155.75	Moniteur pour les caméras
SYNDICAT DES EMPLOYES - CSN	1 193.72	Cotisation juillet 2021
TELUS	792.30	Cellulaires et modems
TRAVERSE LE BAC DES PATRIOTES	135.00	Traversier
UBA INC	5 890.59	Produits chimiques
VIDÉOTRON AFFAIRES	27.24	Téléphone bureau - interurbains
WOLSELEY CANADA INC.	2 517.48	Pièces pour réseau

Total des comptes à payer au 31 juillet 2021	811 587.70 \$
---	----------------------

TOTAL DES COMPTES - JUILLET 2021	848 074.62 \$
---	----------------------